

**Procès-verbal** de l'assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne tenue le 17 mars 2011, à 19 heures, à la salle du Conseil sous la présidence du maire, monsieur Marcel Jetté à laquelle sont présents les conseillers suivant, formant quorum.

Monsieur Jean-Pierre-Charron, district 1  
Monsieur Stéphane Breault, district 2  
Madame Manon Desnoyers, district 3  
Madame Jocelyne Larose, district 4  
Monsieur Lucien Thibodeau, district 5  
Madame Danielle Desrochers, district 6

Tous les membres du Conseil ont reçu leur avis de convocation tel que stipulé au Code municipal.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par le maire pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de question de l'assemblée
4. Ressources humaines :
  - 4.1 Direction générale : orientations
  - 4.2 Contrat de madame Annie De Lisio
5. Inscription au congrès de l'UMQ
6. Achat de rétrocaveuse et financement
7. Avis de motion : règlement de contrôle des animaux
8. Levée de séance

**11-03X-152**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jocelyne Larose,  
Appuyé par Danielle Desrochers  
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour

ADOPTÉE

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire ouvre la période des questions et invite les personnes présentes à s'exprimer.

**11-03X-153**

### **Démission du directeur général**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** M. Claude Arcoragi a été relevé provisoirement de ses fonctions avec solde par la résolution portant numéro 10-11X-651, le Conseil étant alors d'avis qu'il était approprié de procéder à l'évaluation de la gestion et de l'administration de la direction générale effectuée par son directeur général ;

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JULIENNE  
MRC DE MONTCALM

**ATTENDU QUE** pendant le déroulement de cette évaluation, le Conseil a appris que la Ville de Joliette avait retenu les services de M. Claude Arcoragi à titre de directeur général adjoint, aux termes de la résolution portant le numéro G2011-00-95 adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Joliette le 21 février 2011 ;

**ATTENDU QUE** le Conseil a appris que par la résolution G2011-01-16 adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Joliette le 7 mars 2011, le contrat de travail de M. Claude Arcoragi auprès de cette municipalité était approuvé et que sa date d'entrée en fonction à titre de directeur général adjoint de la Ville de Joliette était le 14 mars 2011 ;

**ATTENDU QUE** selon les vérifications effectuées au bénéfice du Conseil de Sainte-Julienne, M. Arcoragi est effectivement entré en fonction à la Ville de Joliette et y occupe un emploi à temps plein ;

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal n'avait aucunement été informé de ses intentions et a appris sa décision par la voie des médias d'informations ;

**ATTENDU QUE** dans de telles circonstances, le Conseil municipal de Sainte-Julienne est forcé de constater que M. Claude Arcoragi a abandonné son emploi et son poste de directeur général et secrétaire-trésorier auprès de la Municipalité de Sainte-Julienne et qu'un tel abandon constitue une démission à toutes fins que de droit ;

**ATTENDU QUE** dans de telles circonstances il est nécessaire de prendre acte de cette démission ;

Sur proposition de Stéphane Breault  
Appuyé de Manon Desnoyers  
Il est résolu :

1. QUE les attendus de la présente résolution en font partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit ;
2. De constater l'abandon par M. Claude Arcoragi de son emploi à la Municipalité de Sainte-Julienne au poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Julienne et par voie de conséquence de prendre acte de la démission de M. Claude Arcoragi à compter du 14 mars 2011 à ce poste ;
3. D'ordonner à la directrice générale par intérim de prendre les mesures administratives et financières appropriées découlant de ladite démission aux fins de donner plein et entier effet à la présente résolution.

Monsieur Lucien Thibodeau vote contre.

ADOPTÉE

11-03X-154

**Contrat de travail de madame Annie De Lisio, chef de section, permis et inspections**

Il est proposé par Jocelyne Larose  
Appuyé par Stéphane Breault  
Et résolu

D'autoriser le maire et la directrice générale par intérim à signer le contrat de travail de madame Annie De Lisio, chef de section, permis et inspections pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 décembre 2011.

ADOPTÉE

11-03X-155

**Congrès de l'UMQ**

Il est proposé par Jean-Pierre Charron  
Appuyé par Danielle Desrochers  
Et résolu

De déléguer le maire, monsieur Marcel Jetté au congrès annuel de l'Union des Municipalités du Québec et de défrayer les dépenses d'inscription d'hébergement, de déplacement ainsi que le per diem selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

11-03X-156

**Achat d'une rétrocaveuse et financement**

**CONSIDÉRANT QUE** des soumissions ont été demandées et publiées par le SEAO le 20 janvier 2011, pour l'achat d'une rétrocaveuse;

**CONSIDÉRANT QUE** trois (3) soumissions conformes ont été reçues dans les délais requis;

**CONSIDÉRANT QUE** Hewitt Équipement Limitée s'est avéré être le plus bas soumissionnaire avec une offre à 103 190 \$ plus taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** ce Conseil souhaite procéder à cet achat en le finançant par un emprunt à son fonds de roulement;

En conséquence,

Il est proposé par Manon Desnoyers  
Appuyé par Stéphane Breault  
Et résolu

1. D'autoriser l'achat d'une rétrocaveuse Caterpillar, 430 E IT, 2011, au prix de 103 190,00 \$ plus les taxes applicables, tel qu'offert par Hewitt Équipement Limitée dans sa soumission déposée le 9 février 2011.

2. Pour financer cet achat, d'effectuer un emprunt au fonds de roulement remboursable en cinq (5) ans.

ADOPTÉE

**11-03X-157**

**Avis de motion : Règlement sur le contrôle des animaux**

AVIS DE MOTION est donné par Jean-Pierre Charron avec dispense de lecture, qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, un règlement visant un meilleur contrôle des animaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Julienne sera proposé pour adoption.

**11-03X-158**

**Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé,  
Il est proposé par Manon Desnoyers  
Appuyé par Danielle Desrochers  
Et résolu de lever la séance.

ADOPTÉE

Marcel Jetté  
Maire

Diane Desjardins  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière par intérim